

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 8 FEVRIER 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

OBJET : Demandes de garantie d'emprunt formulées par l'OPH 13 Habitat.

**Opérations : a/ acquisition en VEFA de 47 logements collectifs locatifs sociaux (24 PLUS, 14 PLAI, 9 PLS) - Zac des Vigneaux - 13780 Cuges-les-Pins.
b/ Prêt Haut de Bilan Bonifié 2018 - CDC.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux finances, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'OPH 13 HABITAT sollicite le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour deux demandes de garantie d'emprunt d'un montant total de 6.575.417,00 € Celles-ci représentent 100% d'un montant total d'emprunts de 6.575.417,00 € dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Ces demandes intéressent le secteur du logement social (acquisition en VEFA, dispositif PHBB (Prêt Haut de Bilan Bonifié) de la CDC).

Par ailleurs, l'encours garanti auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône de l'OPH 13 HABITAT s'élève au 01/01/2019 à 770.230.933,65 € Cet encours représente 58,34% de l'encours garanti des organismes HLM et 52,98% de l'encours total garanti.

Chacune de ces garanties d'emprunt votée par la Commission permanente du Conseil départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

